



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAVAL

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue à huis clos le mercredi 10 septembre 2014 à 9:33 heures à l'hôtel de ville, 1 Place du Souvenir, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. David De Cotis, vice-président du Comité exécutif, et Raynald Adams ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Virginie Dufour, sous la présidence de M. Marc Demers, maire et président du Comité exécutif, formant la totalité des membres du Comité exécutif;

Sont aussi présents:

- M. Serge Lamontagne, directeur général;
- Me Yvan Laberge, greffier adjoint.

CE-2014/4399

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que le procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le mercredi 3 septembre 2014 à 9:10 heures, soit et, par la présente, est approuvé.

(Réf: 26-1)

CE-2014/4400

PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que le procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue à huis clos le mercredi 3 septembre 2014 à 9:30 heures, soit et, par la présente, est approuvé.

(Réf: 26-1)

CE-2014/4401

ENGAGEMENT – SECRÉTAIRE JURIDIQUE
CONTENTIEUX

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2014/4401
(suite)

que Mme Francine Jeannotte soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de seize (16) semaines, au poste de secrétaire juridique au Service du contentieux, sous-programme avis juridique, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employée numéro 22-49315)
(C/T: 227200)
(Réf: 26-2)

CE-2014/4402

**ENGAGEMENT – BRIGADIER RÉSERVISTE
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Pierre Verfaillie soit et, par la présente, est engagé au poste de brigadier réserviste au Service de police, sous-programme brigade scolaire, pour une période indéterminée, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employé numéro 40-49328)
(C/T: 227275)
(Réf: 26-3)

CE-2014/4403

**ENGAGEMENT – BRIGADIER RÉSERVISTE
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Jeanne Larose soit et, par la présente, est engagée au poste de brigadier réserviste au Service de police, sous-programme brigade scolaire, pour une période indéterminée, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employée numéro 40-49327)
(C/T: 227274)
(Réf: 26-4)



CE-2014/4404

**ENGAGEMENT – COMMIS GRADE II
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Suzanne Gallant soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de quatorze (14) semaines, au poste de commis grade II au Service de police, sous-programme protection policière, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employée numéro 40-48865)
(C/T: 226924)
(Réf: 26-5)

CE-2014/4405

**ENGAGEMENT – COMMIS DOTATION GRADE I
RESSOURCES HUMAINES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Awa Cheikh Niang soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de deux (2) semaines, au poste de commis dotation grade I au Service des ressources humaines, sous-programme gestion de la main d'œuvre, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 2 septembre 2014.

(employée numéro 27-49167)
(C/T: 227453)
(Réf: 26-6)

CE-2014/4406

**ENGAGEMENT – TECHNICIEN ENVIRONNEMENT
GRADE I – ENVIRONNEMENT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Stéphane Whalen soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de onze (11) semaines, au poste de technicien environnement grade I au Service de l'environnement,



CE-2014/4406
(suite)

sous-programme salubrité du milieu, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employé numéro 55-48342)
(C/T: 226964)
(Réf: 26-7)

CE-2014/4407

**ENGAGEMENT – AGENT DE GESTION BUDGÉTAIRE
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Isabelle Moisan soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de douze (12) semaines, au poste d'agent de gestion budgétaire au Service de police, sous-programme protection policière, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employée numéro 40-48688)
(C/T: 227273)
(Réf: 26-8)

CE-2014/4408

**ENGAGEMENT – MÉCANICIEN POSTES DE POMPAGE
ENVIRONNEMENT**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Pierre Lamarche soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de vingt-six (26) semaines, au poste de mécanicien postes de pompage au Service de l'environnement, sous-programme traitement des eaux usées, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employé numéro 55-48867)
(C/T: 226805)
(Réf: 26-9)



CE-2014/4409

**ENGAGEMENT - JOURNALIER
TRAVAUX PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Martin Ménard soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de sept (7) semaines, au poste de journalier au Service des travaux publics, sous-programme gestion des opérations, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employé numéro 53-49040)
(C/T: 226212 et 506832)
(Réf: 26-10)

CE-2014/4410

**ENGAGEMENT – INGÉNIEUR
TRAVAUX PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Annie Leroux soit et, par la présente, est engagée en permanence, avec période d'essai de six (6) mois, au poste d'ingénieur en mécanique du bâtiment au Service des travaux publics, sous-programme support opérationnel bâtiments, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employée numéro 53-49329)
(C/T: 218153)
(Réf: 26-11)

CE-2014/4411

**ENGAGEMENT – POMPIER (1)
SÉCURITÉ INCENDIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Charles Bergeron Vaillancourt soit et, par la présente, est engagé en permanence, avec période d'essai de douze (12) mois,



CE-2014/4411
(suite)

au poste de pompier (1) au Service de sécurité incendie, sous-programme combat d'incendies, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employé numéro 42-49330)
(C/T: 226183)
(Réf: 26-12)

CE-2014/4412

**ENGAGEMENT – COMMIS STÉNO
CONTENTIEUX**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Lori-Ann Deros soit et, par la présente, est engagée en permanence, avec période d'essai de six (6) mois, au poste de commis sténo au Service du contentieux, sous-programme système judiciaire, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employée numéro 22-47348)
(C/T: 225657)
(Réf: 26-13)

CE-2014/4413

**ENGAGEMENT – ÉLAGUEUR (1)
TRAVAUX PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Danny Duguay-Martin soit et, par la présente, est engagé en permanence, avec période d'essai de six (6) mois, au poste d'élagueur (1) au Service des travaux publics, sous-programme foresterie urbaine, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employé numéro 53-49230)
(C/T: 216619)
(Réf: 26-14)



CE-2014/4414

**ENGAGEMENT - SUPERVISEUR
TRAVAUX PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Mathieu Gervais soit et, par la présente, est engagé en permanence, avec période d'essai de douze (12) mois, au poste de superviseur au Service des travaux publics secteur 5, sous-programme entretien de la voirie, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employé numéro 53-44828)
(C/T: 226748)
(Réf: 26-15)

CE-2014/4415

**ENGAGEMENT - SUPERVISEUR
TRAVAUX PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Gilles Henuset soit et, par la présente, est engagé en permanence, avec période d'essai de douze (12) mois, au poste de superviseur au Service des travaux publics, secteur 4, sous-programme entretien de la voirie, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employé numéro 53-48936)
(C/T: 226749)
(Réf: 26-16)

CE-2014/4416

**ENGAGEMENT – AIDE BIBLIOTHÈQUE
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Vincent Lambert soit et, par la présente, est engagé avec période d'essai de 765 heures au poste d'aide bibliothèque permanent partiel au Service de la vie communautaire et de la



CE-2014/4416
(suite)

culture, sous-programme diffusion des documents, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 28 août 2014.

(employé numéro 60-48063)
(C/T: 227277)
(Réf: 26-17)

CE-2014/4417

**PROMOTION – SUPERVISEUR CHEF
TRAVAUX PUBLICS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Joel Girard, engagé au poste de superviseur, soit promu avec période d'essai de six (6) mois, au poste de superviseur chef au Service des travaux publics, secteur 1, sous-programme entretien de la voirie, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 27 août 2014.

(employé numéro 53-41566)
(C/T: 226751)
(Réf: 26-18)

CE-2014/4418

**EXAMEN – CENTRE DE FORMATION
EN MÉTALLURGIE DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de retenir les services du Centre de formation en métallurgie de Laval pour administrer un examen pratique afin d'évaluer les habiletés techniques des candidats à la fonction de soudeur du Service des travaux publics.

(C/T: 1335572)
(Réf: 26-19)



CE-2014/4419

**ENGAGEMENT – COMMIS GRADE II
POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Lucie Thibault soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de six (6) semaines, au poste de commis grade II au Service de police, sous-programme protection policière, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 3 septembre 2014.

(employée numéro 40-48294)
(C/T: 226661)
(Réf: 26-20)

CE-2014/4420

**ENGAGEMENT – MONITEURS SPÉCIALISÉS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-523)
(Réf: 26-21)

CE-2014/4421

**ENGAGEMENT – PERSONNEL ENCADREMENT
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-524)
(Réf: 26-22)



CE-2014/4422

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-525)
(Réf: 26-23)

CE-2014/4423

**ENGAGEMENT – MONITEURS SPÉCIALISÉS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-526)
(Réf: 26-24)

CE-2014/4424

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-527)
(Réf: 26-25)



CE-2014/4425

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-528)
(Réf: 26-26)

CE-2014/4426

**ENGAGEMENT – PERSONNEL ENCADREMENT
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-529)
(Réf: 26-27)

CE-2014/4427

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-530)
(Réf: 26-28)



CE-2014/4428

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-531)
(Réf: 26-29)

CE-2014/4429

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-532)
(Réf: 26-30)

CE-2014/4430

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-533)
(Réf: 26-31)



CE-2014/4431

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-535)
(Réf: 26-32)

CE-2014/4432

**ENGAGEMENT – PERSONNEL ENCADREMENT
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-536)
(Réf: 26-33)

CE-2014/4433

**ENGAGEMENT – MONITEURS SURVEILLANTS
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le rapport préparé par le Service des ressources humaines le 3 septembre 2014 et d'autoriser l'engagement du personnel apparaissant à l'annexe du rapport du Service de la vie communautaire et de la culture daté du 20 août 2014, aux conditions prévues auxdits rapports.

(C/T: VCC-537)
(Réf: 26-34)



CE-2014/4434

**AJOUT DE PERSONNEL – AIDE BIBLIOTHÈQUE
VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'ajout de personnel apparaissant au rapport préparé par le Service des ressources humaines en date du 3 septembre 2014 aux conditions prévues audit rapport.

(C/T: 214336 et 506835)

(Réf: 26-35)

CE-2014/4435

**LETTRE D'ENTENTE - ALLIANCE DU PERSONNEL
PROFESSIONNEL ET ADMINISTRATIF DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la lettre d'entente à intervenir entre l'Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval et la Ville de Laval concernant l'engagement temporaire de Mme Geneviève Charbonneau à titre de conseiller professionnel urbanisme junior au Service de l'urbanisme soit et, par la présente, est approuvée;

que toutes les actions administratives qui pourraient en découler soient autorisées;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière par intérim ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis, conformément à l'article 51a. de la Loi sur les cités et villes, comme elle est modifiée pour la Ville de Laval.

(C/T: 275513)

(Réf: 26-36)

CE-2014/4436

**ENGAGEMENT – CONSEILLER PROFESSIONNEL
URBANISME**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



CE-2014/4436
(suite)

que Mme Geneviève Charbonneau soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de trente-trois (33) semaines, au poste de conseiller professionnel urbanisme junior au Service de l'urbanisme, sous-programme planification du territoire, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 4 septembre 2014.

(employée numéro 43-49344)
(C/T: 214045 et 506836)
(Réf: 26-37)

À 9:50 heures, la séance est suspendue.

Tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la séance se poursuit à 11:20 heures.

À 12:10 heures, la séance est suspendue.

Tous les membres présents ayant réintégré leur siège, la séance se poursuit à 13:15 heures.

CE-2014/4437

**INVITATION – MINISTRE DE LA JUSTICE
ET ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC**

ATTENDU que le 13 novembre 2013, le ministre de la Justice d'alors, Me Bertrand St-Arnaud, présentait à l'Assemblée nationale le projet de loi 61 intitulé Loi visant principalement le recouvrement des sommes payées injustement par des organismes publics relativement à certains contrats dans l'industrie de la construction;

ATTENDU que ce projet de loi prévoyait diverses dispositions et présomptions vouées à faciliter, au bénéfice des contribuables, le recouvrement diligent de sommes injustement payées dans l'exécution de contrats publics;

ATTENDU que ce projet de loi novateur favorisait ainsi clairement l'intérêt collectif;

ATTENDU que le projet de loi 61 fut l'objet d'une adoption de principe le 4 décembre 2013;



CE-2014/4437
(suite)

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt des contribuables lavallois que l'Assemblée nationale du Québec poursuive ses travaux en regard du projet de loi 61;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la ministre de la Justice Me Stéphanie Vallée ainsi que l'Assemblée nationale du Québec soient et, par la présente, sont invitées à poursuivre les travaux en regard des objectifs du projet de loi 61 de la 40^e législature intitulé Loi visant principalement le recouvrement de sommes payées injustement par des organismes publics relativement à certains contrats dans l'industrie de la construction.

(Réf: 26-38)

CE-2014/4438

**TRANSFERT DE DOSSIER – UNITÉ PERMANENTE
ANTI-CORRUPTION (UPAC)**

CONSIDÉRANT la résolution CE-2014/695 par laquelle le Comité exécutif autorisait une enquête administrative portant sur les circonstances et conditions ayant mené à l'ajout au PPU intitulé «Programme particulier d'urbanisme des corridors d'accès à la station de métro Cartier» de la partie de la rue en bordure de laquelle le projet «Le Commodore» était prévu et à l'adoption du règlement de zonage L-2001-3293;

CONSIDÉRANT la résolution CE-2014/696 par laquelle le Comité exécutif adjugeait le contrat de la soumission «OS-INV-2754» à la firme Sirco pour effectuer cette enquête administrative;

CONSIDÉRANT la résolution CE-2014/1339 par laquelle le Comité exécutif rescindait la résolution CE-2014/696 en raison du désistement de l'adjudicataire, soit la firme Sirco;

CONSIDÉRANT qu'en date du 26 mars 2014 le Comité exécutif mandatait, par sa résolution CE-2014/1340, la firme de juricomptables St-Laurent Faucher pour effectuer cette enquête de nature administrative;

CONSIDÉRANT que le mandat était de faire la lumière sur le processus d'adoption du règlement de zonage L-2001-3293 et l'inclusion du projet «Le Commodore» dans le plan particulier d'urbanisme intitulé «Programme particulier d'urbanisme des Corridors d'accès à la station de métro Cartier»;



CE-2014/4438
(suite)

CONSIDÉRANT que cette enquête devait déterminer dans quelles circonstances et à quelles conditions cette adoption et l'inclusion du projet «Le Commodore» ont eu lieu;

CONSIDÉRANT que l'enquête administrative est présentement terminée;

CONSIDÉRANT qu'un rapport révélant les constatations, commentaires et conclusions suite aux analyses effectuées par la firme St-Laurent Faucher a été déposé au Directeur général de Ville de Laval le 3 septembre 2014;

CONSIDÉRANT la recommandation de référer certains éléments du dossier aux autorités policières;

CONSIDÉRANT que le Directeur général de Ville de Laval a donné suite à ces recommandations le 9 septembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST,

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte et d'entériner la remise à l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) le 9 septembre 2014 par le Directeur général de Ville de Laval du rapport rédigé par la firme St-Laurent Faucher.

(Réf: 26-39)

CE-2014/4439

**ENGAGEMENT – CONSEILLER PROFESSIONNEL
URBANISME**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Thomas Gerardin soit et, par la présente, est engagé temporairement, pour une période de cent trente (130) semaines, au poste de conseiller professionnel au Service de l'urbanisme, sous-programme planification du territoire, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 5 septembre 2014;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière par intérim ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval la lettre d'entente jointe au rapport



CE-2014/4439
(suite)

susdit, conformément à l'article 51a. de la Loi sur les cités et villes, comme elle est modifiée pour la Ville de Laval.

(employé numéro 43-49064)
(C/T: 227692)
(Réf: 26-40)

CE-2014/4440

**ENGAGEMENT – CONSEILLER PROFESSIONNEL
URBANISME**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que Mme Julie Louise Levasseur soit et, par la présente, est engagée temporairement, pour une période de cent trente (130) semaines, au poste de conseiller professionnel au Service de l'urbanisme, sous-programme planification du territoire, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 5 septembre;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière par intérim ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval la lettre d'entente jointe au rapport susdit, conformément à l'article 51a. de la Loi sur les cités et villes, comme elle est modifiée pour la Ville de Laval.

(employée numéro 43-49286)
(C/T: 219341)
(Réf: 26-41)

CE-2014/4441

VIREMENT DE CRÉDITS - URBANISME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits au montant de 52 959 \$ formulé par le Service de l'urbanisme requis pour permettre l'engagement de deux (2) conseillers professionnels prévu aux résolutions numéros CE-2014/4439 et CE-2014/4440:

du poste budgétaire:
28101-1751-00-119990 = 52 959 \$



CE-2014/4441
(suite)

aux postes budgétaires:

43304-6121-00-111350	=	43 469 \$
43304-6121-00-112980	=	9 490 \$

(Réf: 26-42)

CE-2014/4442

**ENGAGEMENT – INGÉNIEUR ESTIMATEUR
INGÉNIERIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que M. Benoit Perusse soit et, par la présente, est engagé en permanence, avec période d'essai de six (6) mois, au poste d'ingénieur estimateur au Service de l'ingénierie, sous-programme aménagement des services urbains, et ce, au salaire apparaissant au rapport du Service des ressources humaines daté du 5 septembre 2014.

(employé numéro 50-49343)
(C/T: 224017)
(Réf: 26-43)

CE-2014/4443

VIREMENT DE CRÉDITS - INGÉNIERIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits au montant de 36 299 \$ formulé par le Service de l'ingénierie requis pour permettre l'engagement d'un ingénieur estimateur prévu à la résolution CE-2014/4442:

des postes budgétaires:

50354-4912-00-111120	=	25 267 \$
50354-4912-00-112980	=	11 032 \$

aux postes budgétaires:

50364-4911-00-111150	=	27 585 \$
50364-4911-00-112980	=	8 714 \$

(Réf: 26-44)



CE-2014/4444

LETTRE D'ENTENTE- ALLIANCE DU PERSONNEL
PROFESSIONNEL ET ADMINISTRATIF DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

que la lettre d'entente à intervenir entre l'Alliance du personnel professionnel et administratif de Ville de Laval et la Ville de Laval concernant l'engagement d'un conseiller professionnel surnuméraire au Service de l'urbanisme dans le cadre du projet Vision stratégique soit et, par la présente, est approuvée;

que toutes les actions administratives qui pourraient en découler soient autorisées;

que le Maire et Président du Comité exécutif ou le Vice-président du Comité exécutif et la Greffière par intérim ou le Greffier adjoint soient et, par la présente, sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Laval tous les documents requis, conformément à l'article 51a. de la Loi sur les cités et villes, comme elle est modifiée pour la Ville de Laval.

(C/T: 275514)

(Réf: 26-45)

À 17:30 heures, tous les items ayant été considérés, M. Marc Demers, maire et président du Comité exécutif, déclare la séance close.

M. Marc Demers, maire et
président du Comité exécutif

Me Yvan Laberge,
greffier adjoint